

Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2006

Saint-Chinian

Présents: G.AFFRE (CdC Saint-Chinianais), J.ARCAS (Conseil Général), JN.BADENAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb & Taurou), F.BARSSE (Commune Bédarieux), M.BOUBIS (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), D.CALMETTE (CdC Orb-Jaur), A.CLAVERIA (Commune Bédarieux), M.A.EDO (CdC Les Monts d'Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), Y.FRAÏSSE (Commune d'Aigne), M.GIL (CdC Orb & Taurou), C.GINESTE (CdC Avène-Orb-Gravezon), J.LIBRETTI (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Commune Bédarieux), P.MEGE (CdC Combes et Taussac), F.MIQUEL (CdC Saint-Chinianais), M.OLMOS (CdC Minervois), G.ROUDIER (CdC Orb & Taurou), G.SENEGAS (CdC Saint-Chinianais), F.TARBOURIECH (CdC Orb-Jaur), R.TASSIS (Commune Pujol/Orb),

Représentés: J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), C.GUZOVITCH (CdC Lirou- Canal), J.HUC (CdC Coteaux & Chateaux), A.MARTINEZ (Conseil Général), K.MESQUIDA (Conseil Général), R.PAILLES (Conseil Général), M.VIGUIER (CdC Lirou-Canal)

Excusé: R.TROPEANO (Conseil Général).

* * *

Francis Boutes, Président du Syndicat Mixte, accueille les participants ; le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

Préalablement à l'examen des rapports, le procès-verbal de la précédente réunion du Comité Syndical, en date du 17 juillet 2006 est adopté à l'unanimité (**Rapport 2006-12-01**).

1 - Informations au Comité Syndical : décisions du Président

Rapport 2006-12-02 : Le Président porte à la connaissance du Comité Syndical les informations relatives aux décisions prises dans le cadre de la délégation que lui a donné le Comité Syndical en date du 19 septembre 2005 et qui portent, notamment sur des contrats divers conclus dans le cadre des Hivernales du Rire et du Vin 2007, sur des contrats d'études dans le cadre des schémas d'organisation demandés au Pays, sur un accompagnement à la création du site Internet et sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

Le Comité Syndical prend acte des décisions du Président à l'unanimité.

2 – Rapports à l'ordre du jour

Rapport 2006-12-03 : Contrat de Pays – Avenant 2007 : Le Comité Syndical entérine la version définitive de l'avenant 2006 du Contrat de Pays et se prononce favorablement sur le contenu du projet de contrat 2007, dont la mise en œuvre a été accélérée, compte tenu du calendrier, étant précisé que ce document de projet est évolutif et devra faire l'objet d'arbitrages.

Rapport 2006-12-04 : Commissions thématiques du Pays : le Comité Syndical approuve les orientations et les axes de travail développés dans les différentes commissions thématiques du Pays.

Est, entre autres, évoquée la prochaine mise en place de l'OPAH de revitalisation rurale sur l'ensemble du territoire du Pays, qui nécessitera des contributions financières locales, d'un montant équivalent à ce qui était appelé dans le cadre des OPAH montées par les chartes intercommunales. Le Comité Syndical évoque l'importance des opérations "cœur de village" en accompagnement de l'OPAH.

Rapport 2006-12-05 : Conseil de Développement : le Comité Syndical prend acte de la reprise du Conseil de Développement et agrée le principe d'une convention de partenariat qui lui permettra de fonctionner avec l'appui logistique du Syndicat Mixte. Il approuve également l'opération de formation proposée qui doit se conclure par un forum.

Rapport 2006-12-06 : Convention de partenariat avec l'ANPE : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe d'une convention avec l'ANPE afin de faciliter le fonctionnement des Points Publics Emplois, sur le territoire du Pays.

Rapport 2006-12-07 : Programme d'initiative communautaire Leader + : le Comité Syndical approuve le principe des deux avenants à la convention Leader tripartite Pays/Conseil Général/CNASEA, concernant l'abondement de la dotation globale FEOGA, compte tenu de l'obtention de budgets supplémentaires liés à un projet de coopération transnationale et au pôle d'excellence rurale "Couleurs de fleurs".

Rapport 2006-12-08 : Modification du tableau des effectifs : le Comité Syndical approuve la modification du tableau des effectifs, aux motifs d'avancement de grade et de création de postes (chargé de mission Economie, techniciens OPAH, chargé de communication).

Rapport 2006-12-09 A : Tarification des éditions touristiques et patrimoniales : la grille tarifaire, relative au topo-guide de randonnée pédestre, au guide patrimonial et architectural de Saint-Chinian et à l'inventaire du patrimoine de Saint-Chinian est approuvée. Il est convenu d'adresser un guide patrimonial à chaque membre du Comité Syndical.

Rapport 2006-12-09 B : Tarification et conventionnement d'utilisation des photocopieurs : le Comité Syndical approuve à l'unanimité la grille tarifaire proposée pour 2007, relative à l'utilisation des photocopieurs dans les antennes du Pays.

Rapport 2006-12-09 C : Adoption des tarifs de spectacles : le Comité Syndical approuve les propositions de tarifs concernant les cinq spectacles organisés dans le cadre des Hivernales du Rire et du Vin 2007. Un débat est cependant engagé autour du coût moyen des spectacles, de l'ordre de 10 €, considéré par certains membres comme trop élevé. Il est souhaité qu'une modularité des tarifs puisse être étudiée.

Rapport 2006-12-10 : Décision modificative n° 2 : La décision modificative n° 2, liée à une modification d'imputation des dévolutions des chartes, est adoptée à l'unanimité.

(Les rapports 2006-11 et 2006-12 ont été retirés de l'ordre du jour).

Rapport 2006-13 A : Hivernales du Rire et du Vin : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et le plan de financement des Hivernales 2007.

Rapport 2006-13 B : Programme Leader : évaluation de l'action culturelle : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et le plan de financement d'une évaluation des animations culturelles menées dans le cadre du programme Leader, suite aux remarques du CNASEA, autorité de gestion de ce programme.

Rapport 2006-13 C : Editions patrimoniales : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et le plan de financement de l'édition de deux livrets sur le patrimoine architectural de la commune de Saint-Chinian.

Rapport 2006-13 D : Schéma des hébergements touristiques : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le nouveau plan de financement du schéma des hébergements touristiques, suite aux modifications intervenues dans les cofinancements des partenaires financiers du Contrat de Pays.

Rapport 2006-13 E : Rencontres vigneronnes : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et le plan de financement de l'opération touristique "Rencontres vigneronnes".

Rapport 2006-13 F : Outils identitaires : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe de la réalisation d'outils identitaires (posters, calendrier, pack cadeau) destinés à accompagner la promotion touristique du territoire, ainsi que le plan de financement y afférant.

Rapport 2006-13 G : Editions touristiques : le Comité Syndical approuve à l'unanimité la gamme d'éditions touristiques proposées et son plan de financement. Il est recommandé de dimensionner les tirages aux besoins, afin d'éviter les surplus et, concernant la diffusion, de se rapprocher du CRT et de l'OT de Montpellier.

Rapport 2006-13 H : Programme Leader : Coopération transnationale : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe de la maîtrise d'ouvrage d'un projet de coopération dédié au tourisme patrimonial vigneron, l'individualisation de crédits relatifs à la première phase de ce projet, ainsi que les modalités de défraiement des personnes hors personnel du Pays appelées à participer à ce projet.

Rapport 2006-13 I : Programme Leader : évaluation finale : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe et le plan de financement d'une évaluation finale du programme Leader.

3 – Questions diverses

Aucune question diverse ne se posant et l'ordre du jour étant épuisé, Francis Boutes clôture la séance à 19h00.

* * *

Le Président

Francis Boutes